

Derrière la loi Duplomb, le baron de la betterave Franck Sander : « J'ai beaucoup travaillé avec Denormandie, Fesneau, Pannier-Runacher... »

Derrière la loi Duplomb, le baron de la betterave Franck Sander : « J'ai beaucoup travaillé avec Denormandie, Fesneau, Pannier-Runacher... »

L'influent président de la Confédération des Planteurs de Betteraves manoeuvre depuis des années, avec succès, pour empêcher l'interdiction des néonicotinoïdes dans les champs. La pétition contre la loi Duplomb, qui a dépassé les 2 millions de signatures, est une ombre au tableau.

L'adoption de la loi Duplomb, c'était un peu sa victoire. Franck Sander, 46 ans, président de la Confédération générale des Planteurs de Betteraves (CGB), n'a pas économisé ses forces pour obtenir la réintroduction de l'acétamipride, un insecticide néonicotinoïde très controversé. Le 26 mai, jour du débat sur la proposition de loi qui vise à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », il déclame, juché sur une estrade devant l'Assemblée nationale, entre tracteurs et banderoles : « Quand on n'a pas d'autre solution, on utilise le produit [...]. Ce qu'on demande, c'est qu'on puisse produire au moins de la même manière que nos voisins européens ! » L'an dernier, il a tenu le même discours à Emmanuel Macron, qui avait invité les représentants du monde agricole pour « acter la fin » de la crise. « On est ouverts aux innovations mais on aura toujours besoin de phyto [pesticides, NDLR] comme on a besoin de médicaments », répète-t-il à l'envi. Dix ans que cet agriculteur alsacien, à la tête de 150 hectares de betterave sucrière, houblon, maïs et blé à Ohlungen, bataille pour qu'on laisse les betteraviers éradiquer chimiquement ces satanés pucerons qui transmettent aux plantes le virus de la jaunisse. « En 2020, nous avons déjà perdu un tiers de notre récolte, déplore-t-il. Cette année, la jaunisse touche tout le monde, les planteurs perdent déjà des rendements, et en face l'Allemagne va devenir le premier producteur européen devant la France. » A 25 kilomètres de chez lui, de l'autre côté du Rhin, l'acétamipride est autorisé. Chez nous, il a été interdit en 2018 pour protéger les abeilles et autres pollinisateurs. Mais Sander ne s'est pas laissé faire. « J'ai beaucoup travaillé avec [les ministres] Denormandie, Fesneau, Pannier-Runacher... » Son lobbying a payé : il a obtenu des dérogations à répétition et, finalement, une loi ! Sander ne plaide pas pour ses propres betteraves. Lui, les néonicotinoïdes, il en utilise assez peu : « En Alsace, le climat continental est plus sec, il y a moins de pression des pucerons qu'en Ile-de-France ou dans le Nord. » Il parle pour les 26 000 betteraviers qui exploitent 475 000 hectares destinés à fabriquer du sucre, principalement pour des produits transformés - Franck Sander livre lui-même à la coopérative Cristal Union. La fermentation de la plante permet d'obtenir de l'éthanol, utilisé dans les carburants, la parfumerie ou le gel hydroalcoolique, et la pulpe finit dans les auges et les méthaniseurs. « Dans le domaine de la betterave sucrière, ce sont les industriels qui commandent », souligne un spécialiste des politiques agricoles. Ils fixent les prix en fonction des cours mondiaux et peuvent décider de s'approvisionner au bout du monde. Ce risque d'infidélité obsède Sander : « A chaque fois qu'on produit moins, ils importent du Brésil, d'Inde... qui utilisent des molécules interdites en Europe ! » Petit maillon dans ce système mondialisé, l'agriculteur ne veut pas entendre parler de pratiques agroécologiques (plantation de haies, biocontrôle...). « On a tout essayé, les alternatives aux néonicotinoïdes n'existent pas si on veut produire au niveau du marché

mondial », balaie-t-il. Le débat est loin d'être tranché mais lui préfère s'en remettre aux vendeurs de traitements chimiques Adama, Phyteis ou BASF, qui s'offrent des pages de pub dans la brochure annuelle de sa confédération. Au nom d'une « approche pragmatique » : « Les signataires de la pétition contre la loi Duplomb sont-ils prêts à payer plus cher des produits bio ? Quand le marché se libéralise, la question de la compétitivité n'est pas un gros mot. » Quitte à industrialiser l'agriculture ? « Je préfère dire qu'on optimise les moyens de production : regrouper trois fermes laitières, c'est gagner en efficacité. » La CGB s'est ainsi forgé la réputation d'être la filière « la plus hermétique aux pratiques durables, selon un expert. On n'arrive pas à discuter ».

[Pétition contre la loi Duplomb : « La santé est l'un des leviers principaux de la prise de conscience écologique »](#)

Cette confiance absolue dans un productivisme hérité des années 1960, Franck Sander la tient de son père, Jean-Marie, qui y a tout gagné. Sous sa houlette puis celle de son fils, la ferme familiale en polyculture-élevage est devenue une petite formule 1 de la betterave, du houblon et du biogaz. Vaches et haies ont disparu, l'exploitation s'est agrandie avec le rachat de terres voisines, la tech veille sur les rendements. Comme son père encore, leader syndicaliste devenu directeur du Crédit agricole dans les années 2010, Franck Sander a suivi le cursus honorum de l'élite agricole française. Diplômé d'un BTS, il entre chez les Jeunes Agriculteurs (JA) : « Je n'étais pas destiné à faire du syndicalisme agricole, mon père pensait que je ne le suivrais pas. Mais il y a les fêtes dans les cantons, les concours de labour... Vous avez 16 ans, on vous propose de venir tirer la bière... C'est comme ça que je me suis fait absorber par le système ! » Il poursuit à la Fédération départementale des Syndicats d'Exploitants agricoles (FDSEA) du Bas-Rhin, puis à la FNSEA, jusqu'à être nommé vice-président auprès de l'Union européenne en avril 2023 - récupérant le poste d'Arnaud Rousseau, nommé à la tête du syndicat. Soutien sans faille à droite Pour progresser dans les instances de la FNSEA, l'usage veut que l'on chemine dans l'une de ses « associations spécialisées », qui défendent les intérêts d'une filière. Sander a choisi la betterave. « Il est l'un de ces barons de l'agriculture française qui se partagent le territoire et les filières, avec Eric Thirouin pour le blé ou Franck Laborde pour le maïs, résume un député. Ils entretiennent des liens étroits avec les industriels et les politiques. » En novembre dernier, Franck Sander a d'ailleurs été nommé à la tête du conseil d'administration de FranceAgriMer, établissement public qui verse les aides financières et souffle aux ministres les orientations stratégiques. Et comme la politique agricole française se décide en grande partie à Bruxelles, notre homme y a déployé ses antennes : il a été nommé l'an dernier vice-président du Copa-Cogeca, le très influent syndicat qui fédère la FNSEA et ses alliés européens et a été la cheville ouvrière du détricotage éclair du Pacte vert européen.

[« Avec la loi Duplomb, on nous impose d'accepter le risque grandissant de cancer », dénonce Fleur Breteau du collectif Cancer colère](#)

Franck Sander peut, enfin, compter sur le soutien sans faille des parlementaires de droite. A Paris mais aussi à Strasbourg, où sa soeur, Anne Sander, eurodéputée entre 2014 et 2024, membre du Parti populaire européen, s'est opposée avec constance à la réduction des produits phytosanitaires dans les champs. En 2023, elle défendait avec ferveur le glyphosate. En 2024, elle s'opposait à l'interdiction des néonicotinoïdes vue comme de « l'écologie punitive ». Puis elle a été pressentie pour rejoindre le cabinet de la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, avant d'être écartée pour éviter tout conflit d'intérêts. Ce qui n'a pas empêché la ministre de se

rendre à son tour devant l'Assemblée pour défendre la loi Duplomb. Les Sander savent décidément se faire entendre.

[Cet article est paru dans Le Nouvel Obs \(site web\)](#)